

81



LE CERCLE DE LA PALUD : HAUT LIEU DE LA SOCIABILITÉ DES ÉLITES LAUSANNOISES, DE L'ANCIEN RÉGIME AU CANTON DE VAUD (1766-1842)

Damiano Bardelli

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la ville de Lausanne accueillait une vie de société foisonnante. Avec ses salons littéraires et ses sociétés savantes, ses assemblées informelles et ses bals par souscription, ses loges maçonniques et ses théâtres de société, l'offre lausannoise n'avait pas d'égale dans la région, et peut-être même au-delà. Les élites locales et les étrangers de passage pouvaient y trouver tout ce qui était en vogue à l'époque en Europe, sans devoir pourtant renoncer aux relations familiales caractéristiques des petits centres urbains – à titre de comparaison, Lausanne comptait environ 7 200 habitants en 1764, contre 550 000 à Paris et 650 000 à Londres ! Ce n'est donc pas pour rien que certaines des figures les plus brillantes du siècle des Lumières, de Voltaire à Edward Gibbon, en ont tissé les louanges.

C'est dans ce contexte qu'est fondé, en 1766, le Cercle de la Palud, une société fréquentée initialement par les élites des bannières de la Palud et de la Cité, et plus tard, au XIX^e siècle, par les élites politiques et économiques du nouveau canton de Vaud.

Au sein de la société, les membres – exclusivement de sexe masculin – pouvaient discuter de l'actualité, pratiquer des jeux à la mode, fumer, consommer des produits de luxe tels que du café ou du thé et avoir accès à plusieurs titres de la presse internationale et locale.

Cas exceptionnel pour le contexte lausannois, le Cercle de la Palud a traversé les siècles et les régimes politiques sans renoncer à ses caractéristiques essentielles, ceci jusqu'à sa dissolution et à son intégration dans le Cercle du commerce en 1842. Peu nombreuses sont en effet les sociétés d'Ancien régime qui, comme la Palud, ont survécu aux bouleversements révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle et ont continué de pratiquer le même modèle de sociabilité bien au-delà du début du siècle suivant. Seule l'Abbaye de l'Arc, créée en 1691 et toujours active, a su faire mieux, mais non sans passer par une profonde réorganisation au début du XIX^e siècle.

Les quatre registres du Cercle de la Palud, couvrant toute son existence, de sa fondation à sa dissolution, ont longtemps été conservés dans les archives du Cercle littéraire. Désormais déposés aux Archives cantonales vaudoises, ces documents constituent la principale source documentaire connue qui permet d'illustrer en détail l'histoire, le fonctionnement et les pratiques de cette société.



22

Toutefois, malgré leur intérêt indéniable, ces papiers n'ont encore jamais fait l'objet d'une étude historique fouillée et on attend toujours que quelqu'un vienne leur rendre justice.

Les origines hollandaises du Cercle de la Palud

Pour comprendre l'histoire et l'organisation du Cercle de la Palud, il faut se tourner d'abord vers une société lausannoise similaire instituée quelques années plus tôt, en 1761, connue sous le nom de « Cercle du Bourg ». Contrairement à ce que laisseraient imaginer ses pratiques et son succès auprès des voyageurs britanniques (« I then went with Graham to what is called Le Cêrcle – nous informe

l'Écossais James Boswell dans son journal de voyage de 1764, avec son habituel ton caustique – where I found about fifteen English playing at whist, and making a great deal of noise. They rendered me Hypish. »), les origines du Bourg – et donc, comme on le verra, de la Palud – ne doivent pas être recherchées dans les *clubs* londoniens mais au sud de la Manche, plus précisément aux Provinces-Unies. Comme la Grande Société créée à Berne en 1759 (et toujours active), le Cercle du Bourg s'inspirait directement de la Grande Société fondée à La Haye en 1748, une des premières sociétés européennes à se situer à mi-chemin entre la sphère privée des salons aristocratiques et la sphère publique des cafés.

Lieu de rencontre exclusif fréquenté par les plus importantes familles nobles de La Haye, la Grande

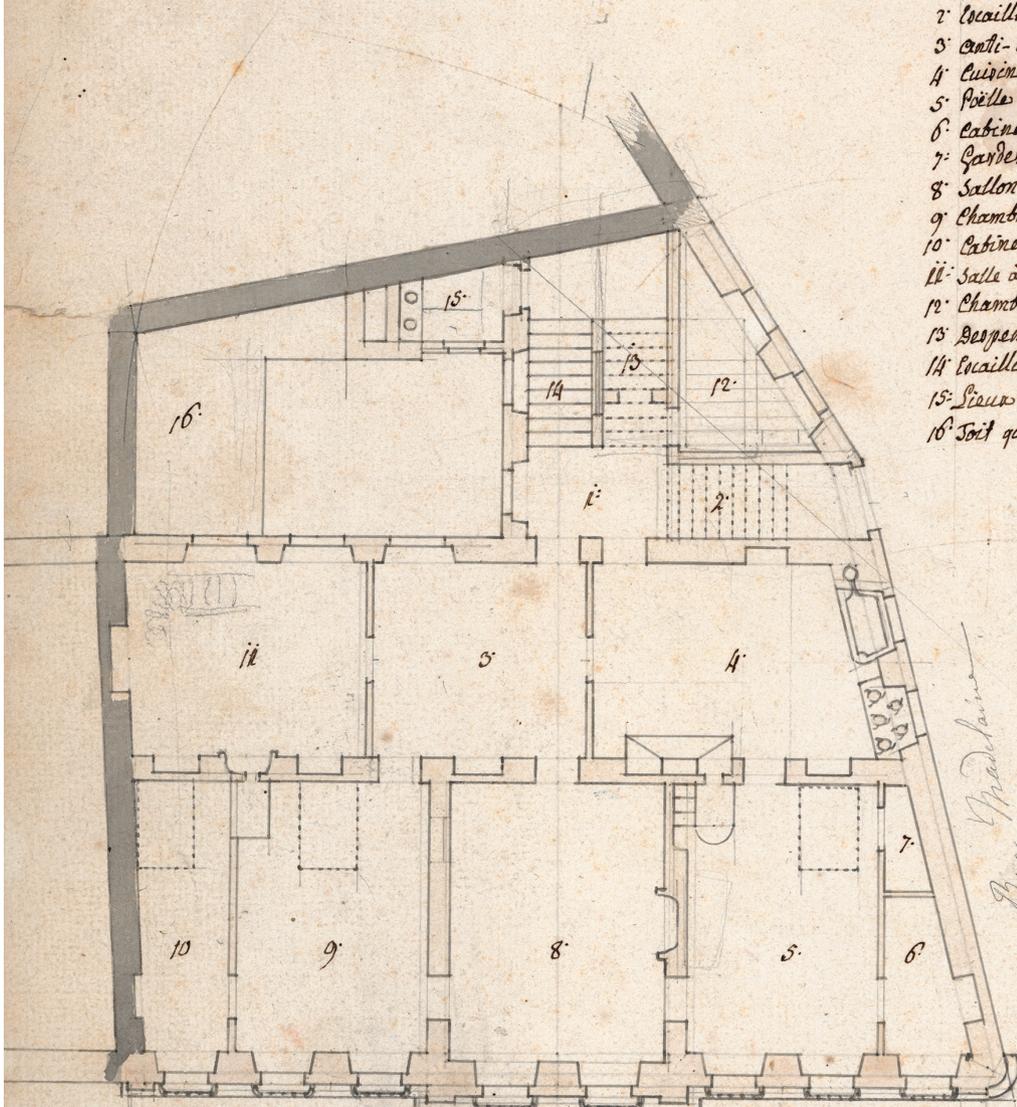
Maison Fraisse, à la fin du XIX^e siècle, siège du Cercle entre 1780 et 1789 et puis de nouveau de 1814 à sa dissolution. Edmond Bornand, *Place de la Palud*, photographie, 1895, Musée historique Lausanne

Plans originaux du premier étage de la Maison Fraisse dessinés par l'architecte Gabriel Delagrangé en 1753. Plume et lavis sur papier, 1753, Musée historique Lausanne

no 5.

Plan du 1^r Etage p^r le Batim^t de la Palud à 120^e Toises par De Laqrange le cadet architecte de L^lBB.
Du 20 Octobre 1755.

- 1^r Pallier
- 2^r Escallier de descente à la rue
- 3^r anti-Chambre
- 4^r Cuisine
- 5^r Poêle de ménage
- 6^r Cabinet
- 7^r Garderobe
- 8^r Salon
- 9^r Chambre à lit
- 10^r Cabinet à lit
- 11^r Salle à manger
- 12^r Chambre des servantes
- 13^r Despence
- 14^r Escallier p^r monter au 2^e Etage
- 15^r Scaus d'ajances
- 16^r Toit qui couvre les Buches



M^{re} Madeline

Plan de la Palud.



Société comptait également parmi ses premiers membres plusieurs officiers des régiments suisses basés dans la région, y compris une dizaine de patriciens bernois – dont quelques-uns participeront à la création de la Grande Société de Berne – et des Vaudois. Parmi ces derniers, il est possible d'identifier avec certitude le lieutenant-général Samuel Constant de Rebecque – grand-père de Benjamin Constant – et deux de ses enfants : l'ami et correspondant de Voltaire, David-Louis Constant d'Hermenches, et le futur romancier Samuel Constant. Une fois de retour à Lausanne, ces derniers joueront un rôle de premier plan dans l'institutionnalisation du Cercle du Bourg.

Comme les Grandes Sociétés de La Haye et de Berne, le Cercle du Bourg est une société très exclusive. Sa composition sociale est conditionnée par des frais d'inscription considérables et par une procédure d'admission basée sur la cooptation et un sévère système de ballottage (« trois balles noires suffisent pour en exclure quelqu'un », souligne Edward Gibbon dans le journal de son deuxième séjour lausannois en 1763-1764). Ses membres sont ainsi recrutés parmi les plus importantes familles aristocratiques de la ville, généralement basées dans la bannière du Bourg, tout comme parmi les magistrats les plus puissants et les représentants du souverain bernois – dont le bourgmestre et les baillis qui se succèdent entre 1763 et 1798 – et les étrangers de renommée de passage à Lausanne, souvent accueillis chaleureusement sans passer par une procédure d'admission formelle. Le caractère socialement fermé du Bourg est renforcé par la première loi de ses règlements, qui stipule que le nombre maximal des membres est strictement restreint à 80. Cette limite est atteinte déjà au courant de l'année 1763 et vaines sont les votations successives par lesquelles l'assemblée générale du Bourg s'exprime sur la possibilité d'augmenter les effectifs du cercle. Le 8 janvier 1765, il est décidé définitivement de ne pas modifier cette « Loi fondamentale », comme la désignent les documents de la société.

C'est ainsi que le 15 novembre 1766, un groupe de sept jeunes magistrats et un officier issus des bannières de la Palud et de la Cité s'assemble sous la direction de Pierre-Elie Bergier de Vuarrens (encart à mettre à proximité) pour créer une nouvelle société qui sera connue plus tard sous le nom de Cercle de

la Palud. Contrairement à la Grande Société de Berne et au Cercle du Bourg, la création de la Palud ne doit donc pas être attribuée à des anciens membres de la Grande Société de La Haye, mais à des jeunes issus de l'élite lausannoise qui avaient vraisemblablement été exclus du Cercle du Bourg et qui avaient voulu en reproduire le modèle de sociabilité, comme le confirment les similitudes entre les pratiques et l'organisation des deux cercles.

Pratiques et organisation

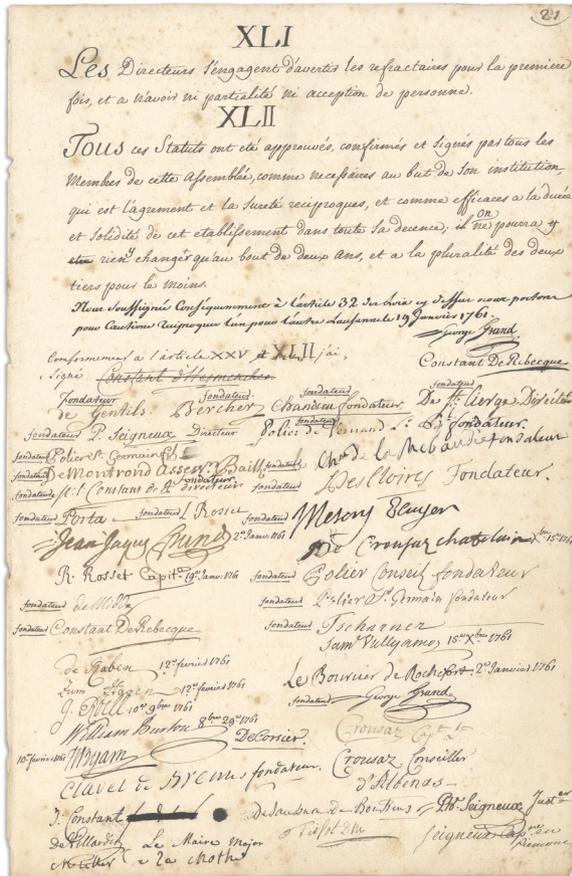
Comme pour le Cercle du Bourg, les pratiques du Cercle de la Palud s'apparentent à celles des cafés publics, mais elles sont encadrées par des règlements et ont lieu dans l'espace privé de la société, c'est-à-dire dans un appartement meublé et ouvert toute l'année, géré par un concierge. La consommation de boissons et les discussions, caractéristiques des cafés, sont donc des éléments essentiels de la Palud. À ce propos l'offre était comparable à celle de la Grande Société de Berne ainsi qu'à celle du Cercle du Bourg, comme le montrent les registres comptables de ces sociétés : on y consommait du café, du thé et du chocolat chaud – le plus souvent avec beaucoup de sucre, en suivant une pratique en vogue à l'époque parmi les classes aisées du continent, très friandes de ces produits de luxe importés des pays exotiques – mais aussi des boissons rafraîchissantes et alcooliques. La fumée était également autorisée, mais dans une seule chambre de l'appartement. Cette pratique, courante également à la Grande Société de Berne et au Bourg, montre que ces trois cercles se voulaient moins exclusifs que la Grande Société de La Haye, où la consommation de tabac était strictement interdite, vraisemblablement dans le but de se distinguer des cafés, où la fumée était habituelle.

Le jeu était aussi une pratique associée aux cafés publics, mais dans ces sociétés exclusives, ayant pour fonction d'affirmer la supériorité sociale – et donc aussi morale – de leurs membres, il était strictement réglementé, en particulier en ce qui concerne les jeux de hasard (« Tous Jeux d'hasard sont proscrits & deffendûs sans excéption », affirme sèchement les premiers règlements du Cercle de la Palud). Y sont autorisés les jeux de cartes – dont le whist, très en vogue à Lausanne comme ail-

Le Cercle du Bourg (1761-1803)

La création du Cercle du Bourg doit vraisemblablement être attribuée à deux amis de Voltaire, David-Louis Constant d'Hermenches (1722-1785) et son beau-frère Philippe Gentils de Langallerie (1710-1773). Figures marquantes de la sociabilité lausannoise de l'époque, ils

contribuent de manière décisive à la formation d'un groupe d'aristocrates lausannois qui, au cours de l'année 1760, se rencontrent informellement mais régulièrement dans un appartement du premier étage de l'immeuble des Loys de Cheseaux, en haut de la rue de Bourg, pour pratiquer une forme de sociabilité comparable à celle de la Grande Société de La Haye. C'est ce groupe qui, au début du mois de janvier 1761, fonde officiellement le cercle, à la tête duquel sont placés, entre autres, Constant d'Hermenches et son frère Samuel Constant de Rebecque (1729-1800). Jusqu'à peu avant sa dissolution au mois de mai 1803, la société continue de se rassembler dans le même appartement des Loys de Cheseaux, dont la propriété passe aux Loys de Middel en 1781. L'immeuble en question a été abattu en 1912 pour faire place à la rue du Lion-d'Or et à l'immeuble qui se trouve actuellement au n° 24 de la rue de Bourg. La collection documentaire du Cercle du Bourg, conservée dans le fonds de la famille Charrière de Sévery des Archives cantonales vaudoises, illustre en détail la vie et la composition sociale de la société et offre un terrain de comparaison incontournable pour l'étude du Cercle de la Palud.



Registre du Cercle du Bourg, ouvert à la page des signatures des premiers membres. Archives cantonales vaudoise, P Charrière de Sévery Cb 1, p. 21

leurs en Europe dans le dernier tiers du siècle –, les échecs, les dames et le billard, introduit au cours de l'été 1789. À propos de ce dernier, il faut souligner que le Cercle de la Palud semble avoir été la première société lausannoise à l'adopter. Le Cercle du Bourg, par exemple, décide de s'en procurer un seulement en 1791 mais, pour des raisons qui ne sont pas explicitées dans les documents de la société, au mois de décembre 1797, l'achat n'a toujours pas eu lieu et le déclin du cercle pendant la période révolutionnaire en empêche définitivement l'introduction.

L'accès à la presse – ou aux « papiers-nouvelles », pour reprendre la terminologie employée dans les documents de la société – est une autre caractéristique qui rapproche le Cercle de la Palud des cafés. Les documents de la Palud ne permettent pas de reconstruire en détail l'évolution des titres disponibles au cercle, mais ils donnent néanmoins une idée de ce qui y était lu. La presse locale y est représentée notamment avec la *Feuille d'avis de Lausanne* (seul titre auquel la société souscrit pendant toute son existence), le *Journal de Lausanne* et la *Gazette de Berne*, auxquels s'ajoutent, puis se

Loix, Statuts et

Constitutions de cette Assemblée,

formées le 15^e Novembre

1766:

T

I

Toute personne qui désirera de se faire recevoir de cette Assemblée, devra s'adresser à l'un de Ses Membres, qui inscrira cette personne sur l'ardoise, au moins trois jours avant ceux destinés pour les Réceptions, qui sont les Dimanches, & Jeudi à trois heures, & remettra le même jour à M^r le plus ancien Directeur sa requiſition par écrit, contenant le nom de la personne, la déclaration qu'elle convient à l'Assemblée, & la promesse de satisfaire lui-même la finance de réception, dès le moment qu'elle sera reçue. Sedit Mous^r le Directeur pour lors aura soin de faire convoquer l'Assemblée pour l'acte de Réception.

II.

On procédera aux Réceptions par la balotte comme suit, l'Assemblée étant convoquée pour les jours, & heures ci-dessus, vingt Membres seront Compétans pour faire l'Élection et quatre balottes suffiront pour rejeter le Sujet présenté

substituent, dans la première moitié du ^{xix}^e siècle, la *Gazette de Lausanne* et le *Nouvelliste vaudois*. Parmi les titres de la presse internationale suivis avec assiduité au ^{xviii}^e siècle figurent la *Gazette de Leyde*, le *Courier de l'Europe* et, pendant la période révolutionnaire, le *Moniteur* et le *Journal de Paris*. Au ^{xix}^e siècle, quand le cercle augmente considérablement sa collection, apparaissent également le *Journal des débats*, la *Gazette de France* et la *Revue britannique*. Une comparaison avec les registres de la Grande Société de Berne et du Cercle du Bourg montre que les lectures qui se faisaient dans ces sociétés sous l'Ancien régime étaient essentiellement les mêmes.

L'accès à l'appartement du cercle était accordé exclusivement aux membres et aux personnes vivant à plus d'une lieue de distance de Lausanne, moyennant leur acceptation par les membres de la société présents le jour de leur visite. L'appartenance à la société était divisée en deux catégories, introduites en 1791 au moment de l'adoption par le cercle d'un nombre fermé de membres, suivant un modèle appliqué également au Bourg. La première catégorie, celle des membres ordinaires, à laquelle appartiennent les personnes qui résident à Lausanne, est limitée à 120 en 1791, puis à 130 à partir de 1792. L'autre catégorie est celle des membres honoraires, limitée à 10 effectifs, réservée aux étrangers qui séjournent à Lausanne pendant une période prolongée mais inférieure à deux ans. À la différence des membres honoraires qui, pour accéder au cercle, doivent simplement payer une cotisation annuelle, les membres ordinaires sont soumis à une procédure de ballottage – légèrement moins sévère que celle du Bourg, puisque l'exclusion requiert quatre ballottes – et doivent s'acquitter d'un prix de réception. Conformément aux dynamiques sociales d'Ancien Régime et du ^{xix}^e siècle, propres à une société patriarcale, les femmes ne pouvaient pas devenir membres du cercle et n'avaient pas droit d'accéder à ses salles.

La gestion de la société est initialement attribuée à un comité de neuf personnes, appelé « Direction », composé de six directeurs, un boursier, un secrétaire et son substitué. Si le boursier et les secrétaires

sont nommés pour une période indéterminée et peuvent se retirer à leur gré, les six directeurs, élus par les membres, sont soumis à une procédure de rotation : chaque année, deux directeurs sont remplacés suivant leur ordre d'ancienneté. Ceci contraste de manière significative avec l'organisation du Bourg, où les membres de la direction étaient nommés à vie et restaient en charge pendant des périodes prolongées. Les nouveaux règlements adoptés par la société en 1805 et en 1834 modifient légèrement la procédure de rotation et la composition de la direction, notamment en ce qui concerne le nombre de directeurs. Le rôle de la direction, en revanche, reste inchangé : elle a pleine autorité sur les propriétés et les comptes de la société et soumet à l'assemblée générale toute proposition touchant à la vie du cercle.

La composition sociale du cercle et son évolution

Le Cercle de la Palud a été actif pendant plusieurs décennies et a traversé différents régimes politiques. En conséquence, sa composition sociale et son succès ont évolué au fil du temps. Ceci se manifeste, entre autres choses, dans les changements du siège de la société : contrairement au Cercle du Bourg, la Palud a en effet occupé différents appartements, suivant l'évolution de sa composition et de sa renommée.

Au cours de ses premières années d'existence, la société se réunit en dehors des murs de la ville, d'abord dans un appartement à la Riponne, puis à partir de l'automne 1767, dans un immeuble à la rue Boverat, la rue campagnarde qui reliait la Palud à la Cité en passant du côté nord du mur septentrional de la ville. Ce n'est qu'au printemps 1771 que le cercle s'installe à la Place de la Palud, dans un appartement de la Maison Buttex, alors propriété de la famille Solomiac (l'immeuble, rénové, existe toujours et se situe à l'actuel n° 18 de la Place de la Palud). Le nom « Cercle de la Palud » est donc introduit vraisemblablement à la suite de ce déménagement. Si le Bourg est ouvert exclusivement à la « crème de la crème » de la ville, à cette époque la Palud représente une couche légèrement inférieure de la hiérarchie sociale lausannoise : ses membres sont principalement des jeunes issus des familles de

Pierre-Élie Bergier (1743-1822)

Le cas de Pierre-Élie Bergier, seigneur de Vuarrens, est un des meilleurs témoignages de la continuité qui existe entre les élites politiques vaudoises d'Ancien Régime et celles des régimes successifs. Fils du justicier et banneret de la Cité Jean-Jacob Bergier et beau-fils du membre du Petit Conseil Jean Philibert Diedey, Pierre-Élie Bergier bénéficie dans sa jeunesse de la nature oligarchique du système politique lausannois. Au moment de la fondation du Cercle de la Palud en 1766, il est justicier et, plus tard, il occupe deux charges parmi les plus prestigieuses de l'administration communale, à savoir celle de boursier de la ville (entre 1777 et 1781 et de nouveau entre 1785 et 1788) et celle de banneret de la Cité (de 1785 jusqu'à la chute du régime bernois). Lors de la proclamation de l'indépendance vaudoise, au mois de janvier 1798, il se positionne du côté des nouvelles institutions, ce qui lui assure une car-



rière politique tout à fait enviable : après avoir été membre, puis président de l'Assemblée provisoire, il siège dans tous les exécutifs cantonaux qui se succèdent jusqu'à sa mort. Ainsi, il est membre de la Chambre administrative du département du Léman de 1798 à 1802, puis membre du Petit Conseil et du Conseil d'État du canton de Vaud respectivement de 1803 à 1814 et de 1814 à 1822. Il ne s'agit pas d'un cas exceptionnel : comme lui, en 1798 d'autres membres des administrations communales des baillages vaudois choisissent le camp de la Révolution et intègrent les institutions du nouveau canton.

Pierre-Élie Bergier de Vuarrens (1743-1822), membre fondateur du Cercle. par Benjamin-Samuel Bolomey, pierre, aquarelle et sanguine sur papier, vers 1800, Musée historique Lausanne

28

la noblesse rentière locale et de la bourgeoisie de la ville basées dans les bannières de la Palud et de la Cité, généralement plus modestes que celles du Bourg mais néanmoins aisées.

Devenu plus visible et plus facile d'accès, le cercle connaît un succès grandissant. Après plusieurs années de croissance progressive mais modeste, sa consécration définitive arrive au cours de l'été 1780, avec le déplacement de son siège dans un appartement au premier étage de la Maison Fraisse, un immeuble luxueux et imposant situé à côté de la Maison Buttex (il a été abattu en 1895 et remplacé par la construction qui se trouve actuellement à la Rue de la Madeleine 1). La société, initialement aparnage de quelques jeunes magistrats en début de carrière, attire désormais les représentants des plus hautes charges de l'administration communale (entre autres, membres du Petit Conseil, boursiers, bannerets et juges), tout comme des professeurs de l'Académie, des officiers du service étranger et,

dans quelques rares cas, des représentants de l'administration baillivale et des métiers libéraux (avocats, médecins).

En quelques années, les effectifs de la Palud atteignent et surpassent ceux du Bourg. Au cours de l'été 1789, la société se relocalise dans la Maison Seigneux, l'immeuble situé à gauche de l'Hôtel de Ville (qui existe toujours, actuel n° 2 de la Place de la Palud) et en 1792 les effectifs du cercle sont définitivement limités à 130. Autre signe de la croissance de la renommée du cercle : au cours des années 1780 et 1790, la Palud et le Bourg ont une vingtaine de membres en commun. Néanmoins, la couche supérieure de la hiérarchie sociale lausannoise – y compris les étrangers les plus distingués – continue à préférer le Bourg à la Palud.

Tout change avec le basculement de 1798, qui affecte non seulement les institutions politiques, mais aussi la vie sociale de la ville. Le Cercle du Bourg, atrophié par le faible renouvellement de sa

Jules Muret (1759-1847), figure politique de premier plan, membre du Cercle pendant plusieurs décennies au XIX^e siècle, président en 1827. Par Benjamin-Samuel Bolomey, aquarelle et sanguine sur papier, vers 1800, Musée historique Lausanne

direction et de son assemblée, favorable au régime bernois, s'effondre rapidement et est dissout en 1803. La Palud, en revanche, résiste aux difficultés matérielles de la période révolutionnaire grâce à son organisation plus souple et ses nombreux effectifs, et s'affirme rapidement comme le centre de la sociabilité des élites du nouvel ordre politique. En 1798 déjà, les documents de la société introduisent l'appellatif « citoyen » et les listes des membres sont épurées de toute référence aux propriétés foncières. Plusieurs sociétaires qui avaient eu des responsabilités dans l'administration communale passent aux institutions du nouveau régime, à l'image du fondateur du cercle Pierre-Élie Bergier, et à partir de 1803 des nouveaux adhérents sont recrutés parmi les plus hautes charges politiques du canton de Vaud. Jules Muret, par exemple, est admis dans la société peu après sa nomination au Petit Conseil cette même année ; il sera longuement actif dans le cercle, jusqu'à en occuper la charge de président en 1827.

Malgré ce succès, il faudra attendre quelques années pour que la situation du cercle se stabilise définitivement. Suite à la Révolution, les relations avec le propriétaire de la Maison Seigneux se font tendues, au point que la direction décide, en 1813, de changer de siège. Ainsi, au cours de l'été 1814, le cercle revient à l'appartement du premier étage de la Maison Fraisse, qu'il occupera jusqu'à sa dissolution en 1842. Au cours des trente dernières années de son existence, la société compte parmi ses membres plusieurs personnalités politiques et économiques du canton. En même temps, ses effectifs sont stables et ne subissent que des baisses temporaires, malgré la concurrence d'autres institutions similaires qui s'adressent aux élites vaudoises, comme le Cercle du Commerce et l'Abbaye de l'Arc.

À en juger par les documents de la Palud, le déclin du cercle est soudain et inattendu. La création du Cercle littéraire en 1819 entraîne une première vague de démissions, dont celle du docteur François Verdeil (sociétaire depuis 1796, président



de la Palud en 1806), mais les démissionnaires sont vite remplacés. Pourtant, les raisons de la dissolution de la Palud doivent bel et bien être recherchées dans la concurrence du Cercle littéraire. L'effondrement spectaculaire de la société au début des années 1840 coïncide en effet avec l'ouverture du Cercle littéraire à une sociabilité moins strictement intellectuelle et moralisante, incluant des activités récréatives. À partir de ce moment, la Palud ne peut plus espérer concurrencer le Cercle littéraire, dont l'offre est tout simplement imbattable dans le contexte lausannois de l'époque : sa bibliothèque et sa collection de périodiques sont bien plus riches que celles des autres sociétés de la ville ; il siège dans un appartement moderne, difficilement comparable à celui de la Palud, qui est situé dans un immeuble vieillissant construit un siècle plus tôt ; et il profite d'une position stratégique à la Place St-François, le nouveau cœur de l'économie et de la politique lausannoise. Confrontée à une série interminable de démissions au début des années 1840, la direction du Cercle de la Palud n'a d'autre choix

que de s'accorder avec le Cercle du Commerce pour entreprendre une fusion qui deviendra effective en 1843.

Conclusion

Les quatre registres du Cercle de la Palud sont exceptionnellement riches en informations. On y trouve non seulement les comptes du cercle et les procès-verbaux détaillés des réunions de la direction et des assemblées générales de la société, mais aussi des petites perles cachées, dont les versions révisées des règlements, les contrats signés avec les concierges qui s'occupent de l'appartement du cercle, ou encore des listes des meubles et des propriétés de la société. D'autres documents, comme les listes des membres conservées aux Archives de la ville de Lausanne, viennent compléter le tableau.

Au vu de cette richesse, la collection du Cercle de la Palud offre de nombreuses pistes de recherche

prometteuses et fascinantes. Beaucoup reste à dire sur son histoire, son organisation et sa composition sociale, au-delà de l'esquisse dressée dans ces quelques pages. Quels sont les événements marquants de son existence ? De quelle manière a-t-il été influencé par les transformations politiques, économiques et sociales de son temps ? Qu'a-t-il en commun et qu'est-ce qui le distingue d'autres sociétés similaires fréquentées par les élites de l'époque, comme la Grande Société de Berne, le Cercle du Bourg, le Cercle du Commerce ou le Cercle littéraire ? Que peut-on dire de sa composition sociale et de son évolution ? En quoi diffère-t-elle de celle des autres sociétés lausannoises mentionnées ci-dessus ? Quelle place y occupent les étrangers qui séjournent dans la ville, habituellement considérés comme le moteur de la sociabilité lausannoise de l'époque ? Au-delà de ces questions concernant spécifiquement la Palud, une étude sur la sociabilité mondaine des élites lausannoises du XVIII^e et du XIX^e siècle reste à faire. Le moment venu, cette collection documentaire y contribuera de manière décisive.

29

LISTE DES MEMBRES

DE

CETTE ASSEMBLÉE,

SELON L'ORDRE DE LEUR RÉCEPTION.

1798.

LES CITOYENS DIRECTEURS.

*Porta, Assesseur, Président.**Combe.**Lemaire, David, Conseiller.**Francillon, Johanot.**Carrard, Marc Benjamin.**Pidou, Accusateur Public.**Secretan, Jean Jacques, Caissier.**Curtat, Agent National, Secrétaire.**Wolf, Capitaine, Secrétaire Substituté.*

LES CITOYENS,

- 1 Bergier, Administrateur.
- 2 Forneret, Gabriel.
- 3 Sauffure, Bourgmaitre.
- 4 Fevot, Conseiller.
- 5 Carrard, Banneret.
- 6 Vivian, Gabriel.
- 7 Bergier, Joseph Samuel.
- 8 Secretan, Victor, Controleur.
- 9 Sauffure, Demorrens, Assesseur.
- 10 Dapples, D. M. Conseiller.
- 11 Vullyamoz, Major.
- 12 Desruvynes, Capitaine.
- 13 Secretan, Châtelain d'Ecubiens.
- 14 Combe.
- 15 Dapples, Professeur.
- 16 Degland.
- 17 Sauffure Mercier.
- 18 Molin Demontagny, George.
- 19 Buttex, Conseiller.
- 20 Porta, Assesseur.
- 21 Secretan, Directeur de l'Hôpital.
- 22 Sauffure Debons.
- 23 Vullyamoz, Colonel.
- 24 Molin Demontagny, l'ainé.
- 25 Roëll.
- 26 Remy, Samuel.
- 27 Bourgeois, Conseiller.
- 28 François, Professeur.
- 29 Decroufaz, Banneret.
- 30 Meyn.
- 31 Réal Dechapelles.
- 32 Mennet, Secrétaire, père.
- 33 Levade.
- 34 Sauffure, Conseiller.
- 35 Carrard, Marc Benjamin.
- 36 Polier, Juge du Tribunal Suprême.
- 37 Lemaire, Louis, Conseiller.
- 38 Creux, père.
- 39 Duvoisin.
- 40 Porta, Théodore.
- 41 Bergier, Ferdinand.
- 42 Aubouin.
- 43 Hollard, Bourfier.
- 44 Secretan, Membre du Grand Conseil Législatif.
- 45 Lemaire, David, Conseiller.
- 46 Descombes, Conseiller.
- 47 Boucherles, Commissaire & Châtelain.
- 48 Glayre, Membre du Directoire Exécutif.
- 49 Fevot, Avocat.
- 50 Guildart.
- 51 Bergier, Guillaume, Capitaine.
- 52 Scholl, Docteur-Médecin.
- 53 Bergier, Maisonneur.
- 54 Gomin.
- 55 Seigneux, Lieutenant.
- 56 Gaulis, Secrétaire.
- 57 Dutoit, Professeur.
- 58 Will.
- 59 Decroufaz, Conseiller.
- 60 Porta, Charles, Jussicier.
- 61 Dapples, Receveur des Pauvres.
- 62 Secretan, Jean Benjamin.
- 63 Delagrangé.
- 64 Cuenoud, Secrétaire.
- 65 Strous.

SURNUMÉRAIRES.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

- 66 Sauffure, de Bouffens, Assesseur.
- 67 Boutan, Louis.
- 68 Mazard, Capitaine.
- 69 Bressénel, Haut-Forétier.
- 70 Bergier, Maisonneur forain.
- 71 Gindroz, l'ainé.
- 72 Panchaud, Secrétaire-Général.
- 73 Porta, Châtelain de Dommartin.
- 74 Clavel, Commandant en Chef.
- 75 Secretan, Président du Tribunal de Canton.
- 76 Penferot, Auguste.
- 77 Suruve, Professeur.
- 78 Carrard, Membre du Grand Conseil Législatif.
- 79 Bauty, Juge suppléant.
- 80 Forneret, Inspecteur des Chemins.
- 81 Verrey.
- 82 Seigneux, Conseiller.
- 83 Conod, Professeur.
- 84 Vullyamoz, Lieut. & Proc. Fical.
- 85 Pidou, Accusateur Public.
- 86 Curtat, Agent National & Conseiller.
- 87 Secretan, Charles-Marc.
- 88 Dapples, François.
- 89 Francillon, Johanot.
- 90 Clavel, l'ainé.
- 91 Dapples, Commandant de la Place.
- 92 Salchly.
- 93 Croufaz, Pierre.
- 94 Decroufaz, Juge suppléant du Tribunal Suprême.
- 95 Henchoz.
- 96 Blanc, Jussicier.
- 97 Croufaz, Decorfier, père.
- 98 Francillon Peirfon.
- 99 Hollard, Michel.
- 100 Grand, Paul.
- 101 Grand, Henri.
- 102 Bourgeois, David.
- 103 Dapples, Henri.
- 104 Fraisse.
- 105 Steiner.
- 106 Dapples, Christian.
- 107 Secretan, Jean-Jaques.
- 108 Carrard, Albert, Capitaine.
- 109 Wolf, Capitaine.
- 110 Jain.
- 111 Verdeil, Docteur-Médecin.
- 112 Gaudard.
- 113 Creux, Victor, fils.
- 114 Charriere Defeverly.
- 115 Debons, Général.
- 116 Panchaud-Tacheron.
- 117 Mennet, fils.
- 118 Croufaz Decorfier, fils.
- 119 Joseph, Commissaire.
- 120 Muller.
- 121 Mieville, Docteur en Droit.
- 122 Loys, Jean-Samuel.
- 123 Loys, d'Orzens.
- 124 Debons, Chef d'Escadron.
- 125 Croufaz, Jean-André.
- 126 Bergier, Adjudant-Général.
- 127
- 128
- 129
- 130

HONORAIRES.

- 1 Clémans, Ecuyer.
- 2 Kronoer, Docteur-Médecin.
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

BIBLIOGRAPHIE

- Archives cantonales vaudoises (ACV), P 1104/207-216 : registres du Cercle de la Palud.
- Archives cantonales vaudoises (ACV), P Charrière de Sévery Cb 1, 2 et 4 : registres et autres documents du Cercle du Bourg.
- Archives de la ville de Lausanne (AVL), P 48 (Collections du Vieux Lausanne), vol. 5 : listes des membres des sociétés lausannoises du XVIII^e siècle, dont le Cercle du Bourg et le Cercle de la Palud.
- Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne (BBB), GA Grande Société 2 et 8 : registres de la Grande Société de Berne (XVIII^e-XIX^e siècles).
- James Boswell, *James Boswell : the Journal of his German and Swiss Travels, 1764*, Marlies K. Danziger (éd.), Edimbourg, Edinburgh University Press ; New Haven ; Londres, Yale University Press, 2008.
- William de Charrière de Sévery, « Le Cercle de la Rue de Bourg fondé en 1761 », *Revue historique vaudoise*, vol. 22, 1914, p. 250-254, 257-270, 289-302.
- William et Clara de Charrière de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle : Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, Lausanne, G. Bridel, 1911-1912, 2 vol.
- Adrien de Constant, *Résumé historique de l'Abbaye de l'Arc de Lausanne, dès sa fondation jusqu'à l'année 1849*, Lausanne, Bonamici, 1849.
- Jan Hein Furnée, « In Good Company : Class, Gender and Politics in The Hague's Gentlemen's Clubs, 1750-1900 », in Graeme Morton, Boudien de Vries et R. J. Morris (éd.), *Civil Society, Associations and Urban Places. Class, Nation and Culture in Nineteenth-Century Europe*, Aldershot ; Burlington, Ashgate, 2006, p. 117-138.
- Edward Gibbon, *Le journal de Gibbon à Lausanne, 17 août 1763 – 19 avril 1764*, Georges Alfred Bonnard (éd.), Lausanne, F. Rouge, 1945.
- Charles Gilliard, *Le Cercle littéraire, 1819-1919*, Lausanne, Cercle littéraire, 1966.
- Marcel Grandjean, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, T. III, Bâle, Birkhäuser, 1979.
- A. C. van Heerdt, *Groote Sociëteit « Haagsche Club Plaats Royaal », 1748-1948*, Hengelo, H. L. Smith, 1948.
- Manuel Kehrlé, « Geselligkeit in Bern, die Leiste und die Grande Société im 18. Jahrhundert », in Franz C. Brunner et al. (éd.), *Hôtel de Musique und Grande Société in Bern, 1759-2009*, Morat ; Langnau, Licorne, 2009, p. 41-57.
- Maurice Meylan, *Le Cercle littéraire de Lausanne de 1819 à nos jours*, Genève, Slatkine, 2007.
- Pierre Morren *La vie lausannoise au XVIII^e siècle : d'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*, Genève, Labor et Fides, 1970.
- Anne Radeff, « Une belle sujette qui forçait dans son corset de campagnes », in Jean Charles Biaudet (dir.), *Histoire de Lausanne*, Toulouse, Privat ; Lausanne, Payot, 1982, p. 179-220.
- Woodruff D. Smith, *Consumption and the Making of Respectability, 1600-1800*, New York ; Londres, Routledge, 2002.
- Isabelle Vissière, « Lausanne : un laboratoire littéraire au XVIII^e siècle », in Roger Marchal (éd.), *Vie de salons et activités littéraires, de Marguerite de Valois à M^{me} de Staël*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2001, p. 233-241.
- Je remercie chaleureusement Béatrice Lovis de m'avoir signalé les documents conservés dans le fonds du Vieux Lausanne des AVL mentionné plus haut.